



REPUBLIQUE DU NIGER

==--==--==--==--

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE, Année
2021**

Mars 2022

Table des matières

<i>Sigles et acronymes</i>	<i>iv</i>
<i>Mot du Ministre</i>	<i>v</i>
INTRODUCTION	1
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE	3
A1. Réalisations du ministère par programme en 2020	3
A1.1. Programme 1 : Pilotage et administration de la politique du Ministère	3
A1.1.1. Performance physique/technique du programme Pilotage et administration de la politique du Ministère.....	3
A1.1.2. Performance financière du programme Pilotage et administration de la politique du Ministère	6
Financement du programme << Pilotage et administration de la politique du Ministère>>.....	6
Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme Pilotage et administration de la politique du Ministère au titre de l'année 2019	6
A1.2. Programme 2 : Accès à l'Eau Potable	7
A1.2.1. Performance physique/technique du programme Accès à l'Eau Potable	7
A1.2.2. Performance financière du programme Pilotage et administration de la politique du Ministère	9
A1.3. Programme 3 : Hygiène et Assainissement	12
A1.3.1. Performance physique/technique du programme Hygiène et Assainissement	12
A1.3.2. Performance financière du programme Hygiène et Assainissement	14
A2. Récapitulatifs pour l'ensemble des programmes du ministère	16
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère	16
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère	18
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution	19
PARTIE B : CONTRIBUTION D'AUTRES ACTEURS	19
B1. Présentation des partenaires opérationnels du ministère	20
B2. Réalisations physiques des partenaires opérationnels	20
B2.1. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 216>>	20
B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 214>>	21
B2.3. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 215 ; Hygiène et Assainissement>>	22
B2.4. Réalisation des Effets/impacts des programmes du ministère	23
B3. Présentation du financement des partenaires opérationnels du ministère	24
B3.1. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 1 : pilotage et administration du Ministère>>	24
B3.2. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 2>>	25
B3.3. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du <<programme 3 : Hygiène et Assainissement>>	25
B3.4. Financement global (ministères et ANE) au titre de <<année N-1>>	25
B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations	26
B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises	26
B4.2. Conclusion & recommandations	26

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<titre>>.....	4
Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année	6
Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme.....	6
Tableau 4: Situation globale de consommation des crédits du ministère	17
Tableau 5: Situation de consommation des crédits par programme.....	17
Tableau 6 : Crédits délégués aux régions	18
Tableau 7: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif	18
Tableau 8 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré.....	18
Tableau 9: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant.....	19
Tableau 10: Principaux partenaires opérationnels du ministère.....	20
Tableau 11 : Réalisation globale du ministère, programme 1 (résultats immédiat (extrants) ..	20
Tableau 12 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 2 (résultats immédiats extrants)	21
Tableau 13 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 3 (résultats immédiat (extrants).....	23
Tableau 14 : Résultats globaux du ministère par programme	23
Tableau 15 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 1	24
Tableau 16 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2	25
Tableau 17 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3	25
Tableau 18 : Financement global du ministère en année N-1	25

Liste des graphiques

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme	17
--	----

Sigles et acronymes

AE	<i>Autorisation d'engagement</i>
CND	<i>Crédit net disponible</i>
CP	<i>Crédit de paiement</i>
CV	<i>Crédits votés</i>
DGB	<i>Direction générale du budget</i>
LFI	<i>Loi de finances initiale</i>
LFR	<i>Loi de finances rectificative</i>
Lolf	<i>Loi organique relative aux lois de finances</i>
MF	<i>Ministère des finances</i>
PAP	<i>Projet annuel de performance</i>
PTF	<i>Partenaire technique et financier</i>
UEMOA	<i>Union économique et monétaire ouest africaine</i>

Mot du Ministre

La mission du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MH/A) est de concevoir, d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer la politique nationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Les principales priorités du MHA sont celles qui sont contenues dans le PROSEHA 2016-2030 qui reprend les objectifs du Développement Durable (ODD N° 6). Elles sont relatives à :

- *l'amélioration de la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;*
- *la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) ;*
- *la poursuite des actions de réalisation et de réhabilitation des ouvrages hydrauliques et d'assainissement ;*
- *la poursuite des actions de sensibilisation pour un changement de comportement dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ;*
- *le renforcement de capacités des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau et de l'hygiène et de l'assainissement ;*
- *la promotion de l'Hydraulique pastorale.*

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement met en œuvre trois programmes budgétaires qui sont :

- *le Programme 216 : Pilotage et administration de la politique du Ministère;*
- *le Programme 214 : Eau ; (à reformuler) proposition : alimentation en eau potable*
- *le Programme 215 : Hygiène et Assainissement*

Le budget global du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en 2021 est de 68 073 802 281 FCFA repartit selon la catégorie de dépenses dans le tableau ci-après.

Catégories de Dépenses	Libellé	Montant autorisé
2	Dépenses du Personnel	2 411 622 314
3	Biens et Services	270 370 541
4	Subvention/Transfert	4 561 382
5	Investissement	65 387 248 044
Total		68 073 802 281

INTRODUCTION

Conformément au dispositif de suivi et évaluation du Programme Sectoriel, Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA, 2016-2030), le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement élabore chaque année un rapport annuel de performance qui permet de faire le suivi de la progression dans l'atteinte des résultats à tous les niveaux impliquant toutes les parties prenantes (Etat, PTF, OSC et secteur privé).

Le présent rapport fait un rappel des missions, objectifs et priorités du ministère, présente les progrès dans l'atteinte des objectifs fixés, fait une analyse des capacités et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et le suivi & évaluation, tire les leçons apprises, projette les perspectives et formule les recommandations.

Les missions du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) consistent à la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique nationale en matière d'hydraulique et d'Assainissement conformément aux orientations du Gouvernement (Décret N° 2013-427/PM du 9 octobre 2013). Ces missions sont assurées grâce à l'action combinée des populations, de l'Etat (à travers ses dispositifs centraux, déconcentrés et décentralisés) et de plusieurs acteurs non étatiques (PTF, ONG, Associations de Développement, Secteur privé, Société civile et Syndicats).

De manière spécifique les missions suivantes sont assignées au MHA :

- la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ;
- la contribution à la définition et à la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement ;
- l'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'eau et d'assainissement ;
- l'approvisionnement en eau potable des communautés humaines et du cheptel ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE), l'inventaire des ressources hydrauliques et l'établissement des rapports périodiques sur l'état des ressources en eau;
- la connaissance, la conservation et la protection des eaux souterraines et de surface ;
- la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau ;
- le contrôle de l'exploitation des infrastructures hydrauliques et de la gestion des services publics d'alimentation en eau potable;
- la gestion des relations avec les organismes nationaux intervenant dans son domaine de compétence.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement a évolué à travers plusieurs départements ministériels. Malgré des efforts importants réalisés en milieu rural en matière d'investissements dans le domaine de l'hydraulique rurale, le taux d'accès théorique à l'eau potable est seulement de 46,85% en 2019 contre 46,31% en 2018. Dans le nouveau contexte caractérisé par l'atteinte des ODD à l'horizon 2030, le Niger a adopté le Programme Sectoriel Eau, Hygiène, et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) qui reprend les objectifs internationaux et intègre les stratégies nationales en matière d'alimentation en eau potable, d'hygiène, d'assainissement, de l'hydraulique pastorale, de la connaissance, du suivi et de la protection des ressources en eau.

Les principales priorités du MHA sont celles qui sont contenues dans le PROSEHA 2016-2030 qui reprend les objectifs du Développement Durable (ODD N° 6). Elles sont relatives à :

- l'amélioration de la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;*
- la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) ;*
- la poursuite des actions de réalisation et de réhabilitation des ouvrages hydrauliques et d'assainissement ;*
- la poursuite des actions de sensibilisation pour un changement de comportement dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ;*
- le renforcement de capacités des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau et de l'hygiène et de l'assainissement ;*
- la promotion de l'Hydraulique pastorale.*

Le Ministère de l'Hydraulique met en œuvre trois programmes budgétaires qui sont :

- le Programme 216 : Pilotage et administration de la politique du Ministère;
- le Programme 214 : Accès à l'Eau Potable ;
- le Programme 215 : Hygiène et Assainissement

Ce rapport présente deux parties distinctes, i) les réalisations physiques et financières du ministère à travers ses programmes budgétaires et ii) les réalisations des acteurs partenaires opérationnels du ministère, en termes de contribution aux résultats.

PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE

Le Plan annuel de performance 2021 du Ministère de l'Hydraulique présente les réalisations financières par catégorie de dépenses. Concernant la catégorie 5, le PAP 2021 ne prend en compte que les prévisions des projets et programmes sous tutelle. Par contre, les réalisations physiques sont élargies à l'ensemble des intervenants dans le secteur (Etat, PTF, ONG, secteur privé, particulier et OSC).

A1. Réalisations du ministère par programme en 2021

A1.1. Programme 216 : Pilotage et administration de la politique du Ministère

A1.1.1. Performance physique/technique du programme 216 'Pilotage et administration de la politique du Ministère »

Le programme pilotage et administration de la politique du Ministère en matière d'eau et d'assainissement concerne exclusivement le fonctionnement du ministère (catégorie 3), le fonctionnement lié à l'investissement du Mécanisme commun de financement.

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<216>>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2021
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 : Gestion des ressources humaines	Objectif 1 : <i>La gouvernance est améliorée</i>	Indicateur 1 : Taux d'exécution du plan de formation	Plan	2018	0	0	0	0		1
		Indicateur 2 : Taux d'exécution du plan carrière	Plan	2018	0	0	0	0		1
Action 2 : Développement des capacités des acteurs publics	Objectif 1 : Les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement sont renforcées	Indicateur 1 : Nombre de formations tenues	Nombre	2018	-	6	6			0
		Indicateur 2 : Nombre d'agents formés	Nombre	2018	343	350	90	25,71%		0
Action 3 : Renforcement de la coordination des acteurs	Objectif 1 : La coordination, et la régulation du secteur est assuré par l'Etat	Indicateur 1 : Nombre de cadres de concertation tenus	Nombre	2018	9	10	5	50%		10
		Nombre de revues tenues	Nombre	2018	1	1	1	100%		1
Action 4 : Suivi, évaluation, communication et	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur	Pourcentage des recommandations des évaluations utilisées	%	2018	64,71%	100%	100%	100%		100%

échange d'information au niveau sectoriel										
Action 5 : Gestion administrative et financière du MH/A	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur	Taux d'exécution du budget	%	2018	74,81	67%	46,26%	69,04%		
		Taux de mobilisation de ressources financières	%	2018	21	43	30	30		35

Sources :MH

A1.1.2. Performance financière du programme 216

Financement du programme << 216 >>

Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme 216 au titre de l'année 2021

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2021
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	1 897 560 130	1 982 138 203	84 578 073	4,46%		
Personnel	658 372 891	658 372 891	0	0,00%		658 372 891
Biens et services	263 182 147	319 688 224	56 506 077	21,47%		263 182 147
Transferts	1 737 696	5068203	3 330 507	191,66%		1 737 696
Investissement total	974 267 396	999 008 885	24 741 489	2,54%		974 267 396
Ressources propres	259 491 074	284232563	24 741 489	9,53%		259 491 074
Ressources externes	714776322	714776322	0	0,00%		714776322
<i>dont : Mécanisme Commun de Financement</i>						
Ressources Propres	0					0
Ressources Externes	714 776 322	714 776 322	0			714 000 000

▪ Exécution financière du programme << 216 >>

Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme Pilotage et administration de la politique du Ministère

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	1 897 860 130	1 258 400 057	782 483 311	781 320 311	66,31%	41,23%	41,17%
Personnel	658 372 891	102 088 824					
Biens et Services	260 658 461	205 690 855	187 155 232	185 992 232	78,91%	71,80%	71,35%
Transfert	4 561 382	2 143 850	173 770	173 770	47,00%	3,81%	3,81%
Investissement Total	974 267 396	948 476 528	595 154 309	595 154 309	97,35%	61,09%	61,09%
Ressources Propres	259 491 074	209 700 206	163 700 509	163 700 509	80,81%	63,09%	63,09%
Ressources Externes	714 776 322	738 776 322	431 453 800	431 453 800	103,36%	60,36%	60,36%
<i>Mise en Œuvre MCF</i>							
Ressources Propres	0						
Ressources Externes	714 776 322	738 776 322	431 453 800	431 453 800	103,36%	60,36%	60,36%

Le taux d'engagement est de 41,23% sur une libération des crédits satisfaisante de 66,13%, tandis que le taux d'ordonnancement est 41,17%. Ces faibles taux sont dus en partie par la non maîtrise de la dépenses du personnel.

A1.2. Programme 214 : Accès à l'Eau Potable

A1.2.1. Performance physique/technique du programme Accès à l'Eau Potable 214

Dans le domaine de l'hydraulique rural, en 2021, (i) **4 755** éqPEM ont été réalisés sur **6 348** programmés, soit un taux de réalisation de 74,91% contre 59,66% en 2020 et (ii) **509** éqPEM réhabilités sur **681** programmés, soit un taux de réalisation de 74,74% contre 139,30% **en 2020**. La réalisation de ces ouvrages a permis de desservir **118 875** nouveaux ménages contre **61 075** nouveaux ménages en 2020 (soit **1 188 750** personnes supplémentaires contre **610 750 en 2020**)).

Ces réalisations ont fait évoluer le taux d'accès de **47,24% en 2020** à **48,61%** pour une cible attendue de 52%.

En Milieu urbain, le développement des infrastructures a permis de faire évoluer le taux de desserte de 98, 24% en 2020 à 98,82% en 2021, pour une cible attendue de 95,9%.

Dans le domaine de la connaissance, du suivi et de la protection des ressources en eau, plusieurs activités ont été menées au cours de l'année 2021. Il s'agit principalement de 32 missions de suivi des ressources en eau dont 29 missions piézométriques, une mission hydrométrique et 2 missions sur la qualité de l'eau.

Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 214 <<Accès à l'eau potable>>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP 2021	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
1 Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain	Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	Taux de desserte à l'eau potable pour tous en milieu urbain	%	2018	95,22	95,7	98,82%	Plus de 100	1,11	100
2 Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural (Villageois et pastoral)	Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural dans la quiétude et la solidarité	Taux d'accès à l'eau potable pour tous	%	2018	46,31	52	48,61%	93,48%		52
		Nombre des points d'eau pastoraux réalisés et gérés de manière inclusive	Nbre	2018	178	503	298	59,24%		558
3 Connaissance et suivi des ressources en eau	Mettre en œuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux	Nombre de missions de suivi des ressources en eau	Nbre	2018	27	30	32	+100		29
		Nombre de piézomètres, installés ou réhabilités	Nbre	2018	0	0	0	0		0
		Nombre de dispositifs de la qualité de l'eau installés ou réhabilités	Nbre	2018	5	0	0	0		0
		Nombre de stations hydrométriques installés ou réhabilités	Nbre	2018	0	2	1	50%		6

Sources :

A1.2.2. Performance financière du programme Pilotage et administration de la politique du Ministère

▪ Financement du programme <<Accès à l'eau potable>>

En 2021, les crédits alloués au programme 214 s'élevaient à 60 466 522 839 F CFA contre 42 045 039 970 en 2020 F CFA, soit une variation de 43,81%.

Cette augmentation de l'enveloppe financière a eu comme conséquence la prise en compte sur les ressources propres de l'Etat de la réalisation des nouveaux ouvrages hydrauliques.

Tableau 5 : Situation des crédits alloués au programme 214 au titre de l'année

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	42 045 039 970	60 466 522 839	18 421 482 869	43,81%		53 100 564 470
Personnel	1 584 194 699	1 584 194 699	0	0,00%		
Biens et services	6 801 685	6 801 685	0	0,00%		
Transferts	0	0	0	0,00%		
Investissement total	40 454 043 586	58 875 526 455	18 421 482 869	45,54%		
Ressources propres	6 517 000 000	14 382 958 369	7 865 958 369	120,70%		
Ressources externes	33 937 043 586	44 492 568 086	10 555 524 500	31,10%		
Ouvrages hydrauliques						
Ressources propres	6 500 000 000	14 382 958 369	7 882 958 369	121,28%		
Ressources externes	0					
MCF						
Ressources propres	0					
Ressources externes	10 966 413 414	10 966 413 414	0	0,00%		
Programme saoudien						
Ressources Propres						
Ressources Externe	1 500 000 000	1 500 000 000	0	0,00%		
Projet d'alimentation Eau Potable centres semi-Urbains						
Ressources Propres						
Ressources Externe	1 734 748 418	1 734 748 418	0	0,00%		
Systèmes d'alimentation en Eau Potable Niamey (Afil)						
Ressources Propres						
Ressources Externe	2 834 157 272	2 834 157 272	0	0,00%		
Systèmes d'alimentation en Eau Potable Niamey (Belgique)						
Ressources Propres						
Ressources Externe	3 188 124 800	3 188 124 800	0	0,00%		
Systèmes d'alimentation en Eau Potable Niamey (ORIO)						
Ressources Propres						
Ressources Externe	0					
PIDACC						
Ressources Propres	8 500 000	8 500 000	0	0,00%		
Ressources Externe	1 190 730 000	1 190 730 000	0	0,00%		
PRESIBALT						
Ressources Propres	8 500 000	8 500 000	0	0,00%		
Ressources Externe	2 440 557 997	2 440 557 997	0	0,00%		

▪ ***Exécution financière du programme <<214>>***

Le taux d'engagement est de plus de 94,47% pour un taux d'ordonnancement de 51,05%. Cette situation s'explique par une faible exécution de certains projets et programmes (Tableau 6).

Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 214 <<Accès à l'eau potable>>

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	60 466 522 839	60 379 156 719	57 120 210 502	30 870 918 725	99,86%	94,47%	51,05%
Personnel	1 584 194 699	980 367 854	1 244 396 987	1 244 396 987	61,88%	78,55%	78,55%
Biens et services	6 801 685	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Transferts	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Investissement total	58 875 526 455	59 398 788 865	55 875 813 515	29 626 521 738	100,89%	94,90%	50,32%
Ressources propres	14 382 958 369	14 906 220 779	11 383 245 429	11 383 245 429	103,64%	79,14%	79,14%
Ressources externes	44 492 568 086	44 492 568 086	44 492 568 086	18 243 276 309	100,00%	100,00%	41,00%
<i>Ouvrages hydrauliques</i>	0						
Ressources propres	14 382 958 369	14 906 220 779	11 383 245 429	11 383 245 429	103,64%	79,14%	79,14%
Ressources externes	0						
<i>MCF</i>	0						
Ressources propres	0						
Ressources externes	10 966 413 414	10 966 413 414	10 966 413 414	10 903 819 096	100,00%	100,00%	99,43%
<i>Programme saoudien Ressources Externes</i>	0						
	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	100,00%	100,00%	100,00%
<i>Projet d'alimentation Eau Potable centres semi-Urbains</i>							
Ressources Propres	0						
Ressources Externes	1 734 748 418	1 734 748 418	1 734 748 418	362 865 431	100,00%	100,00%	20,92%
<i>Projet de Renforcement des Systèmes d'alimentation en Eau Potable Niamey (Afd)</i>							
Ressources Propres							
Ressources Externes	2 834 157 272	2 834 157 272	2 037 377 516	2 037 377 516	100,00%	71,89%	100,00%
<i>Projet de Renforcement des Systèmes d'alimentation en Eau Potable Niamey (BEI)</i>							
Ressources Propres							
Ressources Externes	3 188 124 800	3 188 124 800	3 188 124 800	1 697 447 479	100,00%	100,00%	53,24%
<i>Projet de Renforcement des Systèmes d'alimentation en Eau Potable Niamey (ORIO)</i>							
<i>PIDDAC (BAD)</i>	0						
Ressources Propres	8 500 000	8 480 270	8 480 270	8 480 270	99,77%	100,00%	100,00%
Ressources Externes	1 190 730 000	1 190 730 000	1 190 730 000	365 784 229	100,00%	100,00%	30,72%
<i>PIDDAC (UE)</i>	0						
Ressources Propres							
Ressources Externes	457 990 000	457 990 000	457 990 000	79 453 113	100,00%	100,00%	17,35%
<i>PIDDAC (FEM)</i>							
Ressources Externes	131 350 000	131 350 000	131 350 000	35 819 777	100,00%	100,00%	27,27%
<i>Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)</i>							
Ressources Externes	1 521 300 000	1 521 300 000	1 521 300 000	12 025 000	100,00%	100,00%	0,79%
<i>Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)</i>							
Ressources Externes	2 440 557 997	2 440 557 997	2 440 557 997	915 750 122	100,00%	100,00%	37,52%
<i>Programme hydraulique rurale et d'assainissement</i>							
Ressources Externes	1 745 351 285	1 745 351 285	1 745 351 285	1 426 821 944	100,00%	100,00%	81,75%
<i>Programme hydraulique rurale et d'assainissement</i>							
Ressources Externes	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	100,00%	100,00%	100,00%
<i>Programme Hydraulique Rurale d'appui au Secteur Eau et Assainissement (PHRASEA)</i>							
Ressources Externes	1 516 563 400	1 516 563 400	1 516 563 400	392 112 602	100,00%	100,00%	25,86%

A1.3. Programme 215 : Hygiène et Assainissement

A1.3.1. Performance physique/technique du programme Hygiène et Assainissement 215

Ce programme a enregistré un taux de réalisation physique satisfaisant pour l'année 2021 à travers les indicateurs d'extrants (résultats immédiats/produits) obtenus. La mise en œuvre du programme en 2021 à travers les principales réalisations affiche les résultats suivants :

SP2 : Hygiène et Assainissement	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) c=b*100/a
Latrines familiales	3246	3711	114,32
Latrines dans les formations sanitaires	292	295	101,02
Latrines dans les établissements scolaires	1322	1308	98,94
Latrines dans les lieux publics	56	21	37,5
Kits de Lavage de Mains	357	347	97,19
Approche ATPC : nombre de villages	5888	4552	77,31
Approche ATPC : population totale	4395965	3575067	81,32
Villages FDAL	3737	1167	31,23

Source : MHA, bilan 2021 prog. 2022

Tous les indicateurs dans ce tableau ont été largement atteints et même en dépassement pour les latrines familiales, les établissements scolaires et les formations sanitaires. Les taux restent plus ou moins faibles pour la mise en œuvre de l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC). Cela est lié à plusieurs facteurs d'ordre socioéconomiques, démographique, comportemental ou la non-exécution de certaines programmations par certains partenaires pour des raisons quelconques. Concernant les latrines dans les lieux publics, ce sont ceux non encore réceptionnés ou qui sont en cours de réalisation.

Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme << Hygiène et Assainissement >>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP 2021	Réalisation Ind. 2020	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision PAP 2021
1 Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	Améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers le changement positif de comportement des populations et le marketing de l'assainissement	Taux de défécation à l'air libre	%	2018	70.2	54,53	73,7	73,7		49,99% %
2 Equipement des formations Sanitaires, des établissements scolaires et des autres lieux publics en systèmes adéquats d'assainissement	Améliorer l'accès des populations aux services d'assainissement	Taux d'accès aux services optimum d'assainissement	%	2018	4.1	15,58	6,1	6,1		19,40%
		Taux d'accès aux services basique d'assainissement	%	2018	12.5	21,12	7,1	7,1		23,52%

Sources :Rapport indicateurs 2020

Ce tableau se limite aux indicateurs d'extrants (résultats immédiat) (livrables au niveau action et activité du PAP).

Les indicateurs prioritaires de ce programme pour l'année 2021 ne sont pas encore disponibles. Ainsi :

- **Le Services optimums d'assainissement** : le service optimum en milieu urbain est passé de 26,5% en 2019 à 33,1% en 2020. Cependant, celui du milieu rural en 2020 (1,4%) est près de 2 fois supérieure à celui obtenu en 2019 (0,6%). Dans au niveau national, le service optimum a légèrement augmenté de 1,62 points passant de 4,48% en 2019 à 6,1% en 2020.
- **Services basiques d'assainissement** : les services basiques en milieu urbain est passé de 27 % en 2019 à 26,6% en 2020 et en milieu rural de 1.3 en 2019 à 3,7% en 2020. Globalement au niveau national, cet indicateur passe de 5,20% en 2019 à **7,1% en 2020**.
- **Défécation à l'air libre** : le taux de défécation à l'air libre en milieu rural est passé de 89,9% en 2019 à 84,7% en 2020. En milieu urbain, il a passé de 11,9% en 2019 à 9,9% en 2020. Au plan national il est passé de 78,1% en 2019 à 73,7% en 2020.

Globalement la baisse de certains indicateurs s'explique par :

- les conditions socioéconomiques des ménages,
- Non maintien du statut FDAL,
- Manque de suivi Post FDAL,
- Durabilité des ouvrages,

En milieu Urbain l'augmentation enregistré est dû à :

- la prise de conscience de la population en matière de changement de comportement ;
- L'opérationnalisation effective de la STBV de la ville de Niamey.

A1.3.2. Performance financière du programme Hygiène et Assainissement 215

- ***Financement du programme 215 << Hygiène et Assainissement >>***

Le volume du financement total du programme est de **5 709 719 312** FCFA et se subdivise comme suit :

- **665 942 030** FCFA sur ressources propres de l'Etat réparti entre les catégories 2.3 et 5,
- **5 043 777 282** FCFA sur ressources extérieures investies uniquement sur la catégorie 5.

D'après le tableau 2 ci-dessous le crédit voté initial dans la loi des finances reste le crédit final voté à la LRF1-2021 pour ce programme. Aucune variation n'est enregistrée concernant ces ressources. Le financement par catégorie est bien détaillé dans le tableau (Personnel, Biens et services, Investissement, transfert).

Le poids du financement sur fonds propre de l'État est à hauteur de 11,66% du budget alloué au programme. Il faudrait noter que la totalité du budget sur ressources propres n'a pas été consommée en fin d'année faute de mise à disposition à temps aux régions.

Tableau 8 : Situation des crédits alloués au programme Hygiène et Assainissement au titre de l'année

En FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	5 709 719 312	5 709 719 312	0	0%		
Personnel	169 054 724	169 054 724	0	0%		
Biens et services	3 210 395	3 210 395	0	0%		
Transferts						
Investissement total	5 537 454 193	5 537 454 193	0	0%		
Ressources propres	493 676 911	493 676 911	0	0%		
Ressources extérieures	5 043 777 282	5 043 777 282	0	0%		
Eau potable et des			0	0%		
Ressources propres						
Ressources extérieures	3 330 500 000	3 330 500 000		0%		
Mise en oeuvre du MCF/P			0	0%		
Ressources Propres						
Ressources Extérieures	1338415409	1338415409	0	0%		
Hydraulique Urbaine			0	0%		
Ressources Propres	0	0	0	0%		
Ressources Extérieures	438061297	438061297				
Mise en oeuvre	281958767	281958767	0	0%		
Ressources Propres	281958767	281958767	0	0%		
Ressources Extérieures						
Hydraulique rurale et	148 518 720	148 518 720	0	0%		
Ressources Propres	0	0	0	0%		
Ressources Extérieures	148 518 720	148 518 720				
TOTAL	5 709 719 312	5 709 719 312	0			

- *Exécution financière du programme 215 << Hygiène et Assainissement >>*

Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme Hygiène et Assainissement

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	5 709 719 312	5 566 808 999	5 566 808 999	1 258 731 482	97,50%	97,50%	22,05%
Personnel	169 054 724	123 354 480	123 354 480	123 354 480	72,97%	72,97%	72,97%
Biens et services	3 210 395	1 140 000	1 140 000	1 140 000	35,51%	35,51%	35,51%
Transferts	0	0					
Investissement total	5 537 454 193	5 442 314 519	5 442 314 519	1 134 237 002	98,28%	98,28%	20,48%
Ressources propres	430 477 487	335 337 813	335 337 813	335 158 857	77,90%	77,90%	77,86%
Ressources externes	5 106 976 706	5 106 976 706	5 106 976 706	799 078 145	100,00%	100,00%	15,65%
Projet de réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et des ouvrages d'assainissement liquide dans la région de Tillabéry							
Ressources externes	3 330 500 000	3 330 500 000	3 330 500 000	49 082 120	100,00%	100,00%	1,47%
Mise en oeuvre du MCF/PROSEHA							
Ressources externes	1 338 415 409	1 253 165 409	1 253 165 409	536 176 911	93,63%	93,63%	40,06%
Hydraulique Urbaine et Assainissement							
Ressources externes	438 061 297	438 061 297	438 061 297	213 819 114	100,00%	100,00%	48,81%
Mise en oeuvre des ouvrages d'assainissement							
Ressources Propres	281 958 767	281 958 767	281 958 767	281 958 767	100,00%	100,00%	100,00%
Programme hydraulique rurale et d'assainissement							
Ressources Propres	148 518 720	53 379 046	53 200 090	53 200 090	35,94%	35,82%	35,82%

A2. Récapitulatifs pour l'ensemble des programmes du ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme

Le crédit final en 2021 du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement est de **68 073 802 281** de f cfa contre **48 739 206 197** de f cfa, soit une variation de 37,10%. Les taux d'engagement est de 93,24% tandis que celui de l'ordonnancement n'est que de 48,35%. Ces taux d'engagement et d'ordonnancement prennent en compte les exécutions extracomptables des projets et programmes inscrits dans la Loi de Finances. Ce qui explique le taux faible d'ordonnancement. Pour ces projets et programmes le mont inscrit est considéré libéré et engagé à 100%. Par contre, pour l'ordonnancement des ressources extérieures le taux est de 28,94%

Tableau 10: Situation globale de consommation des crédits du ministère

Crédits Libéré -3	Crédits engagé * -4	Crédits ordonnancé -5	Taux de variation du crédit voté (6)=((2)-(1))/(1)	Taux d'engagement (7)=(4)/(2)	Taux ordonnancement (8)=(5)/(2)
1 205 811 158	1 367 751 467	1 367 751 467	0,00%	56,71%	56,71%
206 830 855	188 295 232	187 132 232	-0,92%	69,57%	69,14%
2 143 850	173 770	173 770	162,50%	3,81%	3,81%
65 789 579 912	61 913 282 343	31 355 913 049	39,22%	94,69%	47,95%
15 451 258 798	11 882 283 751	11 882 104 795	-67,91%	78,83%	78,83%
50 338 321 114	50 030 998 592	19 473 808 254	43,16%	99,44%	38,70%
67 204 365 775	63 469 502 812	32 910 970 518	37,10%	93,24%	48,35%

Source :

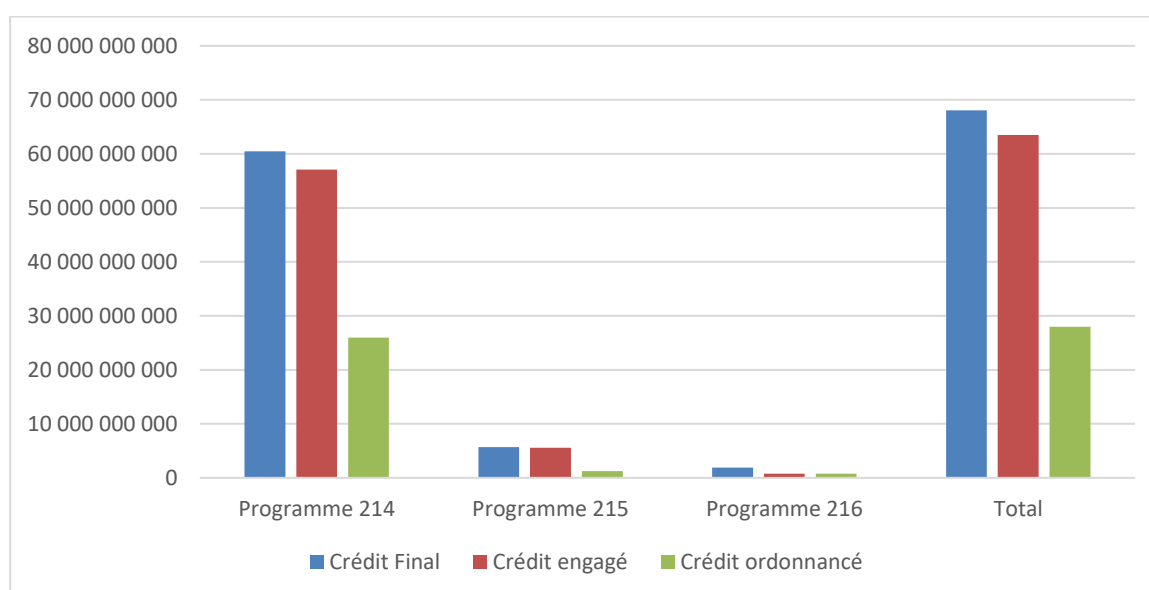
(*) Crédits engagés = crédits engagés au niveau central + crédits délégués

Tableau 11: Situation de consommation des crédits par programme

Nom du Programme	Crédit Final	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux d'engagement
Programme 214	60 466 522 839	57 120 210 502	25 957 558 651	94,47%
Programme 215	5 709 719 312	5 566 808 999	1 258 731 482	97,50%
Programme 216	1 897 860 130	782 483 311	781 320 311	41,23%
Total	68 073 802 281	63 469 502 812	27 997 610 444	93,24%

Source :

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme



A2.1.2. Situation des délégations de crédits

La maîtrise de la situation des crédits délégués est très difficile. Le Montant délégué comprend les biens et services et les investissements internes et externes du mécanisme commun de financement. Le tableau ci-dessous montre que 24,17% des crédits des

programmes budgétaires sur fonds propres de l'Etat et les fonds du Mécanisme Commun de Financement ont été délégués aux 8 régions. S'agissant des ressources extérieures des projets et programmes sous tutelle du MH/A et disposant des Unités de Gestion, il n'existe pas encore un système de délégation.

Tableau 12 : Crédits délégués aux régions

Catégorie de crédit	Crédit final 1	Crédit délégué 2	Crédit délégué consommé 3	% de Crédit délégué (4)=(2)/(1)	Taux d'exécution des crédits délégués (5)=(3)/(2)
Programme 216	1 897 860 130	355 844 886	355 844 886	18,75%	100,00%
Programme 214	60 466 522 839	15 602 480 680	15 444 676 432	25,80%	98,99%
Programme 215	5 709 719 312	493 676 911	493 676 911	8,65%	100,00%
Total	68 073 802 281	16 452 002 477	16 294 198 229	24,17%	99,04%

Source :MH/A

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

Agents en Activité = 452 Agents en Service ; 16 Agents en Formation ; 08 Agents de Retour (Formation, Détachement, Disponibilité et Mise à Disposition) ; 7 Agents des Projets et Programmes et 30 Agents mis à Disposition.

Ecart = 12 Disponibilité ; 36 Détachement ; 02 Position Hors Cadre et 12 Situation Irrégulière et suspendu.

Tableau 13: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, *en effectif*

Catégorie	Plafond autorisé (Effectif Total MH/A)	Effectifs réels rémunérés (Agents en activité)	Ecart
A	324	271	53
B	94	91	3
C	9	8	1
D	4	4	0
Auxiliaires	144	139	5
Total	575	513	62

Source :DRH/MH/A

Cet écart s'explique par le décès de 4 agents (1 cadre et 3 auxiliaires), le départ à la retraite de 12 agents (1 cadre A, 5 cadres B, 1cadre C, 1 cadre D et 4 auxiliaires) et la démission de 2 agents (1 cadre B et 1 auxiliaire).

Tableau 14 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré

Catégorie	Plafond autorisé	Central	Déconcentré
A	324	99	129
B	94	23	55

C	9	1	6
D	4	1	3
Auxiliaires	144	50	85
Total	575	174	278

Source : DRH/MH/A

Tableau 15: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant

En millions de FCFA

Catégories	Plafond autorisé	Montants réels rémunérés	Ecart
A	1 228 913 717	1 228 913 717	
B	545 507 832	545 507 832	
C	22 915 421	22 915 421	
D	16 422 480	16 422 480	
Auxiliaires	368 271 876	368 271 876	
Total	2 182 031 324	2 243 255 816	

Source : DRH/MH/A

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution

- Les ONG, entreprises et opérateurs privés n'ont pas l'expertise requise ;
- Insuffisance du suivi par les services techniques et ONG,
- L'insécurité sur certains sites/

L'exécution financière s'est heurtée à un certain nombre de difficultés qui se résument à :

- La régulation budgétaire rendant morose l'atteinte des objectifs assignés aux différents programmes du Ministère
- La lourdeur souvent considérable dans le circuit financier
- *Le faible financement des projets/programmes par rapport aux défis à relever ;*
- *Traitement lent des dossiers introduits dans le circuit financier.*

PARTIE B : CONTRIBUTION D'AUTRES ACTEURS

Cette partie se justifie par le fait que les résultats ultimes et essentiels des politiques publiques proviennent de l'action du ministère en charge de cette politique, mais aussi (et parfois surtout) des interventions de partenaires opérationnels, indépendants du ministère et qui consacrent tout ou partie de leurs actions aux mêmes objectifs que le ministère. En général, le dispositif opérationnel fonctionne dans une sorte de complémentarité. Il s'agit, en conséquence, de mieux mettre en relation l'ensemble de l'effort consenti par la nation dans ses diverses composantes, d'une part, et les bénéfices obtenus pour la population, d'autre part.

Cette partie va appuyer les discussions entre le ministère et ses partenaires opérationnels lors des revues conjointes, en donnant une vue globale sur la performance issue des réalisations du ministère ainsi que les contributions des différents acteurs, partenaires opérationnels.

B1. Présentation des partenaires opérationnels du ministère

Le tableau suivant présente les institutions partenaires opérationnelles du ministère classées par catégorie d'acteurs.

Tableau 16: Principaux partenaires opérationnels du ministère

Catégorie	Nom ou effectif	Domaines spécifiques d'intervention
ONG	80	Eau, assainissement
Collectivités territoriales	9	Eau et assainissement
Autres nca	6 dont 4 sociétés	Eau, assainissement connaissance et suivi des ressources en eau

Source : Bilan MH/A 2021

B2. Réalisations physiques des partenaires opérationnels

Ce chapitre présente l'ensemble des réalisations du ministère en prenant en compte les réalisations des partenaires opérationnels du ministère ainsi que celles des programmes du ministère.

B2.1. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 216>>

Le tableau suivant illustre la contribution des acteurs non étatique (ANE) dans les résultats globaux du ministère dans le domaine du <<programme 1>>.

Tableau 17 : Réalisation globale du ministère, programme 1 pilotage et administration de la politique du ministère en matière d'eau et d'assainissement (résultats immédiat (extraits))

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs/ produits e	Référence		Réalisation Année 2021			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ¹	Total	
Action 1 : Gestion des ressources humaines	Objectif 1 : La gouvernance est	Indicateur 1 : Taux d'exécution du plan de formation	Plan	2019	0	0	0	
		Indicateur 2 : Taux	Plan	2019	0	0	0	

¹ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

	<i>améliorée</i>	d'exécution du plan carrière						
Action 2 : Développement des capacités des acteurs publics	Objectif 1 : Les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement sont renforcées	Indicateur 1 : Nombre de formations tenues	Nombre	2019	3	0	3	
		Indicateur 2 : Nombre d'agents formés	Nombre	2019	90	0	146	
Action 3 : Renforcement de la coordination des acteurs	Objectif 1 : La coordination, et la régulation du secteur est assurée par l'Etat	Indicateur 1 : Nombre de cadres de concertation tenus	Nombre	2019	5	0	4	
		Nombre de revues tenues	Nombre	2019	1	0	1	
Action 4 : Suivi, évaluation, communication et échange d'information au niveau sectoriel	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur	Pourcentage des recommandations des évaluations utilisées	%	2019	92,31%	0	92,31%	
Action 5 : Gestion administrative et financière du MH/A	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur	Taux d'exécution du budget	%	2019	41%	0	65,09	
		Taux de mobilisation de ressources financières	%	2019	30	0	30	

Sources :

B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 214>>

Tableau 18 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 2 (résultats immédiats extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2021			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ²	Total	
Accès à l'eau potable en milieu urbain	Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	Taux de desserte à l'eau potable pour tous en milieu urbain	2018	95,22			98,82%	
Accès à l'eau potable en milieu rural	Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural dans la quiétude et la solidarité	Nbre d'équivalents PEM réalisés	2018	3 107	3 313	1442	4 755	
		Nombre de points d'eau pastoraux réalisés	2018	178	87	12	109	
Connaissance, suivi et protection des ressources en eau	Mettre en œuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux	Nombre de missions de suivi des ressources en eau	2018	27	31	1	32	

Source : Bilan mha 2021

B2.3. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 215 ; Hygiène et Assainissement>>

Globalement les trois indicateurs au plan national ont légèrement évolué par rapport à l'année précédente même si les cibles non pas été atteintes (Taux d'accès au service basique d'assainissement : 7.1% en 2020 contre 5.2% en 2019 ; Taux d'accès au service optimum d'assainissement : 6.1% en 2020 contre 4.5% en 2019 ; Taux de défécation à l'air libre (pas de service) : 73.70% en 2020 contre 78.10% en 2019).

En effet, la proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées (service optimum) est respectivement de 33,1%, et 1,4% en 2020 pour le milieu urbain et rural contre 24.66% et 9.25 % en 2019.

La proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base a rehaussé par rapport à 2019. Le taux d'accès au service basique est de 26.6% et 3.7% en 2020 pour le milieu urbain et rural contre 26.50% et 0.6% en 2019.

Concernant le taux de défécation à l'air libre, l'écart enregistré est de 19.40 % par rapport à la cible. Il est passé de 78.10% en 2019 à 73.7% en 2020. On constate une légère amélioration qui est dû à la mise à l'échelle de l'approche communale en plus des interventions d'urgences mais l'effort reste insuffisant pour atteindre la cible. L'écart est dû :

- Les villages retombent dans la défécation à l'air libre après leur statut FDAL,
- Les latrines réalisées par les ménages ne sont pas durables,
- La proportion de villages certifiés déjà inférieur au nombre de villages déclenchés (à peine 50% des Villages arrivent à la certification),

² Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

- La mauvaise qualité de suivi dans la mise en œuvre,
- Insuffisance dans le suivi post FDAL pour le maintien du statut FDAL des villages.
- Faiblesse des ONG en expériences requise dans la mise en œuvre de l'ATPC,
- Le sous financement du sous-secteur vu les besoins (seulement 3000 villages certifiés en 12 ans pour plus de 35 000 villages).

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE aux résultats globaux du ministère dans le domaine de <<programme 215>>.

Tableau 19 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 3 (résultats immédiat (extrants))

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation 2020		
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ³	Total
Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	Améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers le CC et le marketing de l'assainissement	Produit 1 : Nbre villages/quartiers déclenchés	2018	615	3 974	578	4 552
		Produit 2 : Nbre villages/quartiers certifiés		342	571	596	1 167
Equipement des formations sanitaires, des établissements scolaires et des autres lieux publics en systèmes adéquats d'assainissement	Améliorer l'accès des populations aux services d'assainissement	produit 1 : latrines publiques réalisées	2018	930	1 065	558	1 624
		produit 3 : kits DLM		616	409	0	409
		produit 4: STBV réalisée		1	0	0	0

Source :

B2.4. Réalisation des Effets/impacts des programmes du ministère

Tableau 20 : Résultats globaux du ministère par programme 215

Programme	Objectifs	Indicateurs d'effet	Référence		Réalisation		
			Année	Valeur	2018	2021	Observations
Programme 1 : Pilotage de la politique et administrative du ministère	Objectif 1: Assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes	Indicateur 1 : Taux d'exécution physique des programmes	2018	50,31%	50,31%	-	-
		Indicateur 2 : Taux d'exécution	2018	33%	33%	+100%	

³ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

		financière des programmes					
Programme 2 : Accès à l'eau potable	Obj 1 : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable pour tous, à un coût abordable	Indicateur 1 Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable	2018	1,01	1,01	1,8%	
Programme 3 : Hygiène et assainissement	Obj 1 : Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées	Indicateur : Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement	2018	4.1	4.1	6,1%	
		Taux de défécation à l'air libre	2018	70.8	70.8	73,7%	
		Taux d'accès aux services basique d'assainissement	2018	12.5	12.5	7,1%	

Source : MHA, Rapport des indicateurs

B3. Présentation du financement des partenaires opérationnels du ministère

Cette partie ne peut être renseigné du fait que les financements des acteurs non étatiques ne sont pas maîtrisés par nos services. Ces acteurs communiquent très rarement les financements des activités qu'ils mènent. Même lorsqu'ils le font, il apparaît que ces informations ne sont fiables.

B3.1. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 1 : pilotage et administration du Ministère>>

Les acteurs non étatiques ne disposent pas des réalisations financières relatives au programme 1.

Tableau 21 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 1

En milliards de FCFA

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	Montant global des ONG		
Organisation Professionnelle	ND	ND	
OSC	ND	ND	
Collectivités territoriales	ND	ND	
Autres non classés ailleurs	ND	ND	
Total			

Source :

B3.2. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 2>>

Tableau 22 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	ND	ND	
Organisation Professionnelle	ND	ND	
OSC	ND	ND	
Collectivités territoriales	ND	ND	
Autres nca	ND	ND	
Total			

Source :

B3.3. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du <<programme 3 : Hygiène et Assainissement>>

Tableau 23 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	ND	ND	
Organisation Professionnelle	ND	ND	
OSC	ND	ND	
Collectivités territoriales	ND	ND	
Autres nca	ND	ND	
Total			

Source :

B3.4. Financement global (ministères et ANE) au titre de <<année N-1>>

Tableau 24 : Financement global du ministère en 2021

Nom du Programme	Dépenses du ministère	Dépenses des ANE	Dépenses Totales
Programme 216	1 897 860 130	ND	
Programme 214	60 466 522 839	ND	
Programme 214	5 709 719 312	ND	
Total	68 073 802 281		

Source :

B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises

La mise en œuvre du projet annuel de performance 2021, n'a pas connu des difficultés majeures dans son exécution. Néanmoins, la chaîne de la dépense doit être améliorée pour se conformer à la réforme en cours des dépenses publiques. Le réflexe de l'exécution classique est toujours présent dans l'esprit de certains cadres.

- Les procédures de recrutement des ONG au niveau des services de sous ordonnancement en région non maîtrisées ce qui a entraîné un retard dans le démarrage des activités ;
- Lourdes procédures de passation des marchés pour des réalisations des latrines institutionnelles et publiques sur une durée de 3 à 4 mois ;
- Insuffisance du suivi par les services techniques et les ONG dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche communale FDAL ;
- Le retard dans la mise à disposition et la répartition à temps des AD aux régions sur les ressources propres de l'Etat ce qui a fait qu'il n'y a pas eu suffisamment de réalisations ;
- Les moyens ne suivent pas le taux de croissance démographique élevé ;
- L'insécurité sur certains sites (Tillabéri, Diffa, Tahoua,).

B4.2. Conclusion & recommandations

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet annuel de performance, la prise en compte des acteurs non étatiques n'est pas systématique. En effet, les aspects financiers ne » sont pas pris en compte dans la Loi de Finances 2020. Par conséquent, le rapport annuel de performance ne doit pas s'écarter de ce dernier.

Recommandations :

- *La mise à l'échelle communal de L'ATPC afin d'accélérer les Région FDAL ;*
- *La promotion du marketing de l'assainissement ;*
- *Le renforcement de capacité des acteurs ;*
- *Le renforcement du dispositif de traitement des dossiers financiers (DRFM, Finances) au niveau central et en région ;*
- *L'anticipation dans l'élaboration de certains dossiers.*